

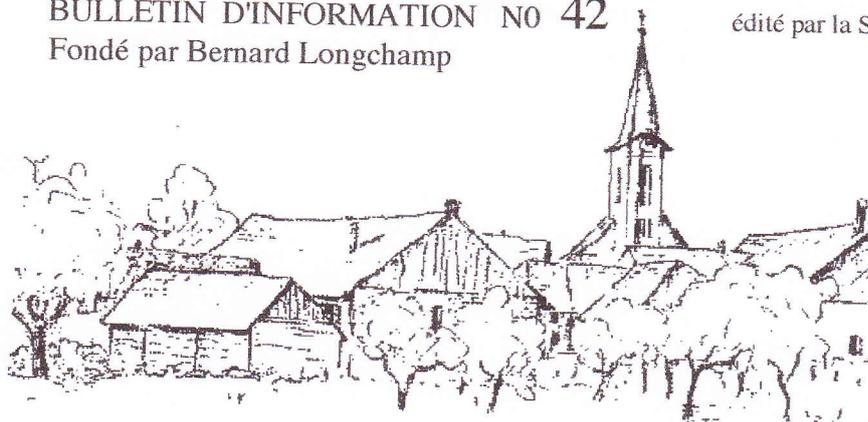
VILLARS-ECHOS

Automne 1999

BULLETIN D'INFORMATION N° 42

Fondé par Bernard Longchamp

édité par la Société de développement



Editeurs responsables: Anne Hofstetter, Rose-Marie Pittet-Blanc,
Martial Bujard, Didier Duployer
1041 Villars-le-Terroir

Edito

Didier Duployer

Et si nous retrouvions nos plaisirs d'enfance. Ces souvenirs aux senteurs parfumées, aux images d'authenticité, aux voix d'aïeuls qui résonnent encore en notre mémoire.

C'est un peu ce que nous vous proposons en cette fin d'octobre. Une Nuit du Vin Cuit. Occasion de renouer avec la notion de veillée, où chacun vient à son heure, y reste le temps qu'il lui plaît avant de regagner son chez soi.

Imaginez un immense chaudron suspendu au-dessus d'un feu flamboyant de braises et de chaleur. Et songez à l'odeur de ce jus de pomme se transformant, au fil du temps, en un fameux raisiné.

Suivre, si l'envie vous en prend, cette fabrication étape par étape. Marquer cette soirée de sa présence, furtive, ou prendre le temps de discuter un peu, de se retrouver, de respirer en un monde où seule la rapidité et la rentabilité semblent avoir pris la place de valeurs disparues, pourtant d'une dimension toute autre.

Cette Nuit du Vin Cuit, nous l'avons organisée pour vous. Elle prendra ses quartiers sur la place vers le local des pompiers, en dessous du Complexe communal, vendredi 22 octobre, aux alentours de 14 heures. Elle se terminera le lendemain, samedi 23 octobre, aux environs de 16 heures. Vous pourrez alors, cette après-midi là, venir acheter cette production limitée !

La Société de Développement va même jusqu'à préparer une bonne soupe aux légumes, mais vos contributions sont les bienvenues (gâteaux ou autres...). Histoire de les partager ensemble.

Alors, n'hésitez pas... venez nous trouver... une buvette est également prévue... le temps de passer un agréable moment à se raconter des histoires d'antan.

Nos chers déchets



A force de s'exercer à une chose, on y devient habile...

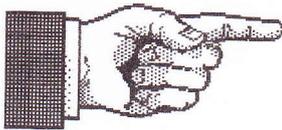
Pour se conformer au tri (obligatoire) et à l'élimination des déchets imposés par différentes lois en la matière, la Municipalité, voici plus de 2 ans, a mis en place une déchetterie communale. **Le tri des innombrables déchets, produits de notre société de consommation, est certes fastidieux mais nécessaire, voire impératif.** A titre d'exemple comparatif, 1 tonne d'ordures ménagères coûte, pour son élimination, environ Fr. 270.-, alors qu'une tonne de papier sera facturée environ Fr. 30.- au prix du jour. Trop de déchets, tels que cartons, cageots, papier, gazon, plastique, appareils électriques ou autre ferraille sont déposés dans les containers strictement réservés aux ordures ménagères ! C'est regrettable et le contribuable en paie malheureusement les conséquences financières !

Nous rappelons que dans sa séance du 21 avril 1998, le Conseil communal a adopté un règlement sur la collecte, le traitement et l'élimination des déchets. Il en ressort, entre autres, qu'une taxe de gestion de Fr. 120.-/année sera perçue sur les personnes physiques dès le 1er janvier de leur 21ème année. Les artisans et indépendants devront, dès lors, éliminer, à leurs frais, les déchets provenant de leur entreprise. Toute personne le désirant peut obtenir une copie dudit règlement auprès de l'administration communale.

D'autre part, l'exploitation de la décharge et de la déchetterie faisant actuellement l'objet d'une importante restructuration, **de plus amples informations vous parviendront en temps voulu par le biais d'un "tous ménages"**. Nous vous remercions d'ores et déjà de vous y conformer.

Dans cette attente, continuons à trier et éliminer nos déchets aux jours et heures actuellement prescrites, soit :

Déchetterie du battoir : **mercredi de 16 heures à 18 heures**



samedi de 10 heures à 11 heures 30

Décharge : **samedi de 13 heures 30 à 16 heures.**

Par ailleurs, le compost privé est vivement conseillé.

Trions, éliminons, c'est en forgeant qu'on devient forgeron !

Anne Hofstetter

Courrier des lecteurs



Mais où sont passés nos Juniors ?

Quelle ne fut pas notre surprise dernièrement, après le téléphone d'un entraîneur d'Echallens qui nous annonçait bien gentiment que nos charmants footballeurs en herbe allaient désormais fouler les terrains de nos voisins.

Mais que se passe-t-il à Villars ? Où sont passés les enfants et, surtout, où sont passés les dirigeants du club ?

Comment se fait-il que nous, en tant que parents, n'avons pas été mis au courant d'une décision aussi importante ? Pas de courrier, pas de téléphone, encore moins de pigeons voyageurs. Qu'ont fait ces dirigeants pour sauver nos Juniors ? Est-ce normal que ce soient les responsables d'Echallens qui nous informent de l'avenir de nos futurs "Chapuisat" de Villars-le-Terroir ? Ces enfants n'étaient-ils pas l'avenir du club ?

Cela fait beaucoup de questions qui, nous l'espérons, ne resteront pas sans réponses

Signé des familles Buchwalder, Coulerly, Varone et Allaz Ch. au nom de nombreux parents et enfants déçus.

Voir la réponse du président du FC au verso

200 les bours

Samedi 16 octobre 1999

Match de yass

Qu'on se le dise.

Organisé par le FC VLT

Elections fédérales

Le bureau de vote vous attend
samedi 23 de 19 à 20 heures,
et le dimanche 24 de 10 à 12 heures.

Pour être entendu à Berne, qui de mieux que des
représentants de notre région.
Ce n'est pas notre Syndic qui nous démentira.

La parole au président du FC VLT

Ayant été pris à partie par des parents de Juniors D & E, une explication s'impose.

Explication tardive, j'en conviens, mais vous comprendrez pourquoi en me lisant.

A la fin de chaque saison, les passeports de vos enfants retournent au Mouvement juniors qui fait une nouvelle distribution des équipes pour l'année suivante en fonction de l'âge des enfants, de leur domicile, de leur compétence, des arrêts éventuels...

Lors de la distribution des cartes, Villars-le-Terroir, bien qu'ayant de bonnes infrastructures, n'aura jamais ni bour, ni nel, ni as. L'élite appartient aux clubs plus huppés.

Pour exemple, il y a deux ans, une équipe de Juniors A3 prise en main par un entraîneur compétent, mais composée par des joueurs qui, à la moindre goutte de pluie, préféraient le billard, le tennis ou autre sport de salle, voir la TV, a dû être retirée en cours de championnat pour manque d'effectif !

Dès lors, à l'annonce du déplacement des Juniors D de Villars sur Oulens, pour raison de domicile des

enfants, **je me suis battu au sein du comité du Mouvement pour que cette équipe reste à Villars.** Cela d'autant plus que leurs entraîneurs refusaient de se rendre à Oulens.

Aucun argument n'a eu le poids nécessaire. Résultat : vos enfants doivent se déplacer à Oulens avec l'organisation que cela implique de votre part et le Mouvement juniors a perdu deux entraîneurs qui voulaient s'investir.

Croyez bien que j'en suis désolé pour vos enfants, pour vous-même et pour les entraîneurs.

En ce qui concerne les Juniors E. Pour cette saison, ils étaient au nombre de six, dont trois avaient l'âge de Juniors F.

Le Président du Mouvement m'a certifié qu'ils s'occuperaient de les reclasser, soit dans une équipe de E, soit dans une école de football que Villars-le-Terroir n'a pas.

En outre, concernant vos enfants en âge de D ou de E, une information émanant du Mouvement juniors aurait dû vous parvenir afin de vous mettre au courant de cet état de fait. D'après les

discussions que j'ai eues, force m'est de constater que cela n'a pas ou a été mal fait.

Je suis Président du FC Villars-le-Terroir, je respecte toute personne qui s'investit pour le bien du club, juniors, seniors, parents, tenanciers de buvette, laveuses de maillots, entraîneurs et j'en oublie... mais, je ne vais pas contrôler le travail lorsque les pouvoirs sont délégués. Je ne veux pas être Président, caissier, secrétaire, entraîneur, joueur, juge de touche et arbitre, comme j'en connais.

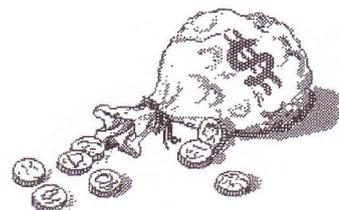
Je pense faire mon travail correctement, appuyé au sein de mon comité par des gens compétents et entouré par un tas de personnes bénévoles dont vous faites partie. Je remercie toutes les personnes pour l'aide et le soutien qu'elles nous apportent. Ne me demandez pas l'impossible.

Par ces quelques lignes, j'espère avoir su vous convaincre sans fausses excuses et avoir tempéré certaines ardeurs...

Avec mon respect et mon amitié .

Guido Bottlang

Attention : chute d'impôts !



Notre Commune est depuis longtemps connue pour ses impôts élevés. Rappelez-vous, ils étaient à 140 il n'y a pas si longtemps, maintenant à 120. **Tout cela va changer !** Dès l'an 2000, notre taux sera à 105. Ainsi en a décidé notre Conseil Communal.

Nous voilà donc bientôt une Commune dans la moyenne. Certes, il en existe encore beaucoup jouissant d'un taux d'impôts inférieur au nôtre. Mais nous serons dans le gros du peloton.

Notre Commune avait encore une autre particularité, il n'y a pas si longtemps : celle de n'avoir pas de taxes. Maintenant les poubelles sont taxées et demain, dès l'an 2000, l'évacuation des eaux le sera. Ainsi en a décidé aussi notre Conseil Communal.

Alors moins d'impôts et plus de taxes ! On nous donne d'une main ce que l'on reprend de l'autre. Pas si simple ! Historiquement, si une baisse d'impôt et conjointement l'introduction de taxes avaient été opérées il y a 10 ans, la dette actuelle de notre Commune serait élevée car nous n'aurions alors reçu que peu de subsides du Canton pour nos écoles, nos bâtiments communaux. Il était donc logique qu'à l'époque la Commune n'ait pas de taxes, car elles auraient fait diminuer les impôts et nous n'aurions pas touché de subsides.

Maintenant, cette raison n'existe plus car les subsides du Canton aux Communes, à court d'argent, ne sont presque plus qu'un souvenir. **Il est dès lors normal de mieux équilibrer le duo impôts - taxes.**

C'est ce que vient de faire notre Conseil Communal lors de sa dernière séance.

Martial Bujard

Gymnastique dames et âgées : l'élixir de Jouvence

Toutes les dames soucieuses de leur bien-être et désireuses de retarder l'échéance des douleurs articulaires, maux de dos et surtout de se maintenir en bonne forme sont invitées à se joindre au groupe de gym existant.

Les leçons sont données par Mme Caroline LENNMANN, de Villars-le-Terroir, professeur de sports très dynamique.

Chacune est invitée à suivre un ou plusieurs cours afin de juger si oui ou non cette gymnastique pourrait l'intéresser. Il ne s'agit pas de compétition, mais simplement du travail de nos articulations.

Pourquoi ne pas consacrer une soirée à sa personne ?..

Si le coeur vous en dit, rendez-vous à la salle polyvalente le lundi; pour les âgées à 17 heures, pour les plus jeunes à 20 heures.

A bientôt.

Des gens d'ici...

...Thérèse

Il est parfois des retraites qui semblent bouleverser nos vies. Celle de Thérèse est de celle-là. Et les souvenirs, alors, affluent. On regrette un peu sa vie passée et on se met à rêver à d'autres projets qui paraissent si lointains.

Thérèse... d'elle, tout le monde ou presque, ne connaît que son prénom. Vous l'avez sûrement croisée, il y a quelques mois encore, s'en allant aider quelque malade, alité souvent, ou incapable de se débrouiller seul. Pour Thérèse, sa profession d'infirmière a rempli une bonne partie de sa vie. Et aujourd'hui, c'est peu de dire qu'elle la regrette. En retraite depuis juillet, elle s'occupe toujours avec discrétion et efficacité de la cure catholique du village. L'abbé Piccand étant un vieil ami connu en 1966 déjà.

Ces temps-ci, elle songe à l'Afrique... à ces 11 ans passés au Bénin, de préférence en pédiatrie. C'était en 1970. Elle y vivra 3 ans en brousse, s'y occupant de près de 200 accouchements par année. Mais tout cela est du passé. Depuis 11 ans, elle vit parmi nous. Frêle silhouette aperçue parfois dans les rues et ruelles de Villars-le-Terroir.

De temps, Thérèse ne semble guère en disposer pour elle-même, les occupations à la cure, sans parler des soins du jardin, remplissent amplement ses journées. Elle ne s'en plaint pas...

Thérèse, on dirait qu'elle fait partie de ces gens dont on ne connaît presque que le prénom. Comme s'ils faisaient déjà partie de nos amis. Je n'ai qu'un souhait : que sa retraite s'embellisse à l'image de sa vie passée.

La Jeunesse vous remercie...

Chers habitants de Villars-le-Terroir, la jeunesse tient à vous remercier de votre soutien avant et pendant la réalisation de cette magnifique fête que fût le 21ème Challenge UJGDV.

En effet, **vous avez répondu nombreux à l'appel** que nous avons lancé il y a quelques mois afin de trouver des personnes susceptibles de nous aider dans la lourde tâche qu'est l'organisation de telles manifestations. Et comme mentionné dans notre "tous ménages", si c'était notre fête, c'était aussi la vôtre. Chacun y a mis du sien, de différentes manières, en nous aidant de son mieux et comme dans tout ouvrage, il y a toujours des personnes craintives de voir leur petit train train quotidien secoué pendant 5 jours de fête villageoise. Il faut arrêter de seulement voir le petit grain de sable que l'on a au coin de l'oeil, voyons plus loin, il y a tellement de belles choses à voir, à vivre en arrière plan.

De toute manière pour notre jeunesse, ce fut l'aboutissement de beaucoup d'années de travail, ponctuée d'une magnifique fête avec les jeunesses alentour et aussi tout notre village pour lequel nous allons à chaque manifestation voisine porter nos couleurs le plus haut possible.

Nous espérons vous avoir donné du plaisir en ce début d'été 1999 et espérons que les membres qui rentreront dans ce groupe de jeunes continuent à, de temps en temps, **mettre la joie et la bonne humeur au coeur de notre village.**

Merci à toutes et à tous et vive Villars-le-Terroir !

La Jeunesse